VILLA NATHAN

8 L route des Sablières et du Père, 17870 Breuil Magné

Période du
23/05/2025
Au
25/05/2025

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE

COORDONNEES DU PROPRIETAIRE		COORDONNEES DU LOCATAIRE	
	Mr et Mme Bach		
TEL	07 81 31 14 67	TEL	
MAIL	funetcalm@gmail.com	MAIL	

Nombre de personnes 5 adultes et 4 enfants de 10 ans

Il a été convenu et arrêté ce qui suit, le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés au locataire qui les accepte aux conditions suivantes :

DESIGNATION DES LOCAUX

Maison meublée de 155 mètres carrés
Elle comprend une pièce salle à manger cuisine salon, 4 chambres et 2 salles de bains avec 2 WC, une piscine chauffée, une cabane, un préau, un jardin et une aire de stationnement. Ainsi que tous les meubles et effets mobiliers qui s'y trouvent.

LA PRESENTE LOCATION EST CONSENTI ET ACCEPTÉE AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET GÉNÉRALES SUIVANTES

Durée du contrat :	2						
Date de prise d'effet :	23/05/2025	22h	**Date de fin :**		25/05/2025	8h	
Loyer (charges comprises) :	650	euros	**Acompte :**	150	**Solde :**	500	

En cas d'annulation de la part des locataires, l'acompte sera conservé sauf s'il s'agit d'un cas de force majeur avec justificatif à l'appui.

Le jour de la prise d'effet, le locataire versera en outre un dépôt de garantie de 500 euros en chèque qui lui sera rendu en fin de location après restitution des lieux et sous réserve des sommes qui seraient dues au bailleur du fait notamment de dégradations des lieux loués intervenues pendant la présente location et imputables au locataire ou aux personnes de sa famille ou à son service ou à toutes autres personnes introduitent dans les lieux par le locataire.
Un coup de propre est à faire en fin de séjour, la vaisselle doit être lavée et rangée, les poubelles vidées.

Bon pour Accord
Le, 15/05/2025

Signer et mettre la mention « bon pour accord »